

## La comptabilité d'un débitant de tabac et diffuseur de presse

### Objectifs :

Identifier les opérations spécifiques des débitants de tabac et des diffuseurs de presse. Traduire en comptabilité ces opérations spécifiques jusqu'au bilan. A la fin de la formation, les participants auront les connaissances nécessaires à la tenue d'un dossier « débitant de tabac et diffuseur de presse ».

### Dates et durée :

Mardi 21 et jeudi 23 mars 2023 de 13h30 à 17h (7h avec pauses de 15 mn à 15h) en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

### Prix par participant :

- Cabinet correspondant\* de France Gestion : 0 €
- Public : 240 € HT

*(\*) Avoir au moins 1 client adhérent de France Gestion*

**Public concerné :** Collaborateurs de cabinet comptable, experts-comptables

**Intervenante :** Françoise PICCA, formatrice et expert-comptable

### Pré-requis :

Aucun

### Moyens techniques et pédagogiques :

#### Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

#### Pédagogiques :

- Etudes de cas concrets
- Exposés théoriques
- Exercices pratiques
- Echanges d'expérience
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

### Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

### Validation des acquis :

Le formateur vérifiera que les objectifs de cette formation sont atteints grâce aux modalités suivantes :

#### Durant la formation :

- Exercices / Reformulation / Questionnement
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs dans la réalité du stagiaire

#### A l'issue de la formation :

- Questions orales et réponses
- Tour de table
- Réalisation d'un quiz digital et ludique à l'issue de la formation

### Qualité et évaluation de la formation :

- Une grille d'évaluation sera remise à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

### Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villoz, responsable formation
- [Francis.villoz@france-gestion.fr](mailto:Francis.villoz@france-gestion.fr) / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

### Programme :

#### La réglementation de la profession

##### 1<sup>ère</sup> partie – Le tabac

- Les achats et les différentes commissions perçues
- Les autres achats
- Les ventes
- Les stocks (confié, crédit de stock, saisonnier)

##### 2<sup>ème</sup> partie – La presse

- Les achats et commissions perçues
- Les autres achats
- Les ventes
- Le stock
- Les différés

##### 3<sup>ème</sup> partie – Les opérations de fin d'année

- La TVA
- Les subventions
- Les fournisseurs
- L'inventaire et sa finalité
- Le cut off des produits
- Les autres comptes

##### 4<sup>ème</sup> partie – Extrapolation

- Timbres-poste
- PMU, grattages
- Loto
- Timbres fiscaux et amendes
- Transfert d'argent
- Compte Nickel, etc.

##### 5<sup>ème</sup> partie – Cession et cessation d'activité

- Indemnité de fin d'activité
- Exonération des plus-values des petites entreprises